

# REGLEMENT TROPHEE DES GLACES 2010

## CATEGORIE MOTO

D.G.O. mettent en compétition un Trophée Motos sur glace, le TROPHEE SILKONEIGE 2010. Cette épreuve est ouverte aux motos de 125cc à 650cc, toutes catégories confondues.

### CATEGORIES

Classements : Scratch

### EPREUVES

Daniel Giroud Organisation (DGO) et Quad Aventure sont les organisateurs du « TROPHEE SILKONEIGE 2010 ». QUAD AVENTURE est le représentant fédéral de la F.F.M. Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, s'il n'est pas titulaire d'une licence F.F.M. 2010 ou d'une licence à la journée. Permis moto grosse cylindrée ou CASM obligatoires aux contrôles administratifs. **Pour les licences à la journée, documents obligatoires : CASM (Certificat Aptitude aux Sports Mécanique) ou permis moto grosse cylindrée, certificat médical de moins d'un an, chèque à l'ordre de la FFM.**

### CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur un circuit de Glace.

Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.

Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur. Il est obligatoire dans toute l'enceinte sportive où la circulation des machines doit se faire à vitesse réduite.

### STANDS

Les Organisateurs n'assurent pas le gardiennage la nuit et ne peuvent être tenus responsable en cas de problème.

Les Organisateur ne peuvent être tenu responsable en cas de vols ou de dégradations dans le parc coureurs.

Les Organisateurs ne peuvent être tenu responsable des conséquences éventuelles pouvant découler de faits majeurs et sans que la liste soit exhaustive, par exemple : rafales de vent, ouragan, inondations, tempête de neige... ainsi que l'annulation de la manifestation ou autres.

Nous vous rappelons que les emplacements doivent être rendus propres.

### ENGAGEMENT

Les demandes d'engagement sont à envoyer à Daniel Giroud Organisation (DGO) Chemin du Lavoir 38570 LA PIERRE.

	Inscription <b>3 semaines avant la 1<sup>ère</sup> épreuve</b> dans la limite des places disponibles
4 épreuves	110€ X 4 soit 440€ + 1 train de pneus officiels : 00€ TOTAL : 540 €
3 épreuves	110€ X 3 soit 330€ + 1 train de pneus officiels : 00€ TOTAL : 430 €
4 épreuves	110€ X 2 soit 220€ + 1 train de pneus officiels : 00€ TOTAL : 320 €
1 épreuve	110€ X 1 soit 110€ + 1 train de pneus officiels : 00€ TOTAL : 210 €

Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera effectué la dernière semaine. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de permis ou CASM ou licence. Toute demande d'engagement sans règlement ne sera pas prise en compte.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de permis ou CASM ou licence. **Le nombre de pilotes est limité à 50 maximum.**

### VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur **licence F.F.M.**, permis de conduire moto correspondant à la cylindrée de la machine ou CASM.

Une caution de 50€, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

### VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de **numéros de course** (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, plaques latérales, n° non fournis par l'organisateur) et d'un **éclairage avant et arrière**.

BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion. **Un sonomètre sera mis en place aux contrôles techniques et éventuellement au départ des manches.**

Le pilote devra présenter son casque homologué ainsi qu'un extincteur aux contrôles techniques. Il devra le conserver durant toute l'épreuve sur son stand.

Les pilotes s'engagent à apposer sur leurs machines, et pour toute la durée de l'épreuve, les autocollants fournis par l'organisateur.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto « enduro » : **casque, bottes, gants, manches longues, pantalons longs.**

#### **PNEUMATIQUES ET CLOUS**

Les motos devront obligatoirement être équipées à l'avant comme à l'arrière des pneus officiels. Ces pneus seront à commander, obligatoirement, en même temps que la demande d'engagement que le pilote participe à une seule épreuve ou à toutes les épreuves.

**Toute demande d'engagement ne pourra pas être prise en compte sans le règlement de la course + le train de pneus.**

Un train de pneus suffit pour les 4 courses du Trophée. Il est possible de reclouter en cours d'épreuve, tout en respectant le nombre de clous, soit maximum 1 clou par crampon. Les motos devront être équipées uniquement des clous officiels, fournis par COMAS MOTO 100 Avenue de France 74 000 ANNECY Tél. : 04.50.23.70.60 – Fax : 04.50.27.65.86

#### **ESSAIS**

La circulation des motos est autorisée uniquement dans l'enceinte du circuit sous peine d'exclusion immédiate de la machine et de son pilote.

La participation aux essais est obligatoire.

#### **GRILLE DE DEPART**

La grille de départ est de type F1. Elle sera composée au maximum de 5 motos par ligne.

#### **COURSE**

Le départ s'effectuera pour les essais libres et les manches Silkoneige 1 en fonction du tirage au sort. Pour les manches Silkoneige 2, le départ est donné dans l'ordre inverse des manches Silkoneige 1.

Pour la finale, le départ s'effectuera en fonction des résultats (cumul de points) des manches 1 et 2. **Les 20 premiers seront qualifiés** et les 30 suivants participeront aux repêchages : 2 séries.

Le départ des séries de repêchages est donné en fonction des résultats (cumul de points) des manches 1 et 2. **Les 2 premiers** de chaque série repêchage seront qualifiés pour la finale.

A chaque épreuve, les 3 premiers de la finale seront récompensés : coupes.

#### **CLASSEMENT**

*Les licenciés NCA -LUE*

A chaque épreuve, seuls les finalistes en possession d'une licence NCA OU LUE marquent des points pour le Trophée.

Pour le classement final, le cumul des points de toutes les épreuves définira le vainqueur du Trophée SILKONEIGE 2010.

La remise des prix du Trophée SILKONEIGE aura lieu lors de la dernière épreuve.

*Les licenciés NCB ou à la journée*

Classement uniquement à l'épreuve, pas de cumul de points.

#### **BAREME DES POINTS**

le 1er < 42 points> / 2ème <38 points> / 3ème <36 points> / 4ème <34 points> / 5ème <32 points> / 6ème <30 points> / 7ème <28 points> / 8ème <26 points> / 9ème <24 points> / 10ème <22 points> / 11ème <20 points> / 12ème <19 points> / 13ème <18 points> / 14ème <17 points> / 15ème <16 points> / 16ème <15 point> / 17ème <14 point> / 18ème <13 point> / 19ème <12 point> / 20ème <11 points> 21ème < 10 points> / 22ème <9 points> / 23ème <8 points> / 24ème <7 points> / 25ème <6 points>

#### **RECLAMATIONS**

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, PAR ECRIT, signée et accompagnée d'un chèque de 75€ à l'ordre de la FFM.

#### **SECURITE**

Les pilotes doivent se présenter sur la ligne de départ sans avoir consommé de l'alcool, de la drogue...

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

#### **EXECUTION DU REGLEMENT**

Le directeur de course désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il est chargé de l'application du présent règlement. BAREME DES PENALITES :



## BAREME DES PENALITES

<i>AVERTISSEMENT</i>	ACCROCHAGE LITIGIEUX DEFAUT D'ECLAIRAGE
<i>DEPART EN DERNIERE LIGNE</i>	PRESENTATION EN RETARD EN PRE-GRILLE FAUX DEPART
<i>NON QUALIFICATION - RETRAIT DES POINTS DE LA MANCHE</i>	3 AVERTISSEMENTS NON RESPECT DES DRAPEAUX ACCROCHAGE VOLONTAIRE (poussette,...)
<i>EXCLUSION DU TROPHÉE DES GLACES SANS REMBOURSEMENT</i>	PRENDRE LA PISTE EN SENS INVERSE NON RESPECT DES OFFICIELS ( Directeur de Course, Commissaires,...) MACHINE NON-CONFORME A LA REGLEMENTATION FFM PNEUMATIQUES ET CLOUTAGE DIFFERENTS DU TYPE OFFICIEL ALCOOL - DROGUE

*Annexe 1 au Règlement du Trophée des Glaces 2010*

Jury de course composé de : Directeur de course, représentant des pilotes, responsable des commissaires, organisateur ou représentant, délégué départemental et régional si présents, représentant de la commission technique si présent et membre de la CNS Moto si présent.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote sans avoir à se justifier.

### **SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT**

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, tout accrochage volontaire, ne pourront être tolérés et entraîneront l'exclusion du contrevenant.